



Le Vicariat du Brabant wallon  
Chaussée de Bruxelles, 67  
B 1300 Wavre – 0032 10 235 260

**Objet :** Recommandations Covid de la part de la Conférence des Evêques pour les célébrations liturgiques

**Aux prêtres, diacres et animateurs pastoraux du Vicariat du Brabant wallon.**

Depuis le comité de concertation du vendredi 4 mars 2022, nous sommes passés au code jaune du baromètre.

Nous avons reçu les directives suivantes de la part du Gouvernement :

- Le port du masque n'est plus obligatoire dans les églises mais il demeure recommandé, en particulier pour les personnes vulnérables.
- Il n'y a plus de restrictions de distance.
- Bien ventiler les lieux reste essentiel, ainsi que rester vigilants.

La Conférence des Evêques du 10 mars 2022, a voulu préciser cette vigilance en ce qui concerne les célébrations liturgiques :

- À l'entrée des églises, possibilité de se désinfecter les mains
- Pas d'eau bénite dans les bénitiers
- Pas de contact lors de l'échange de la paix
- Donner la communion avec masque, en s'étant préalablement désinfecté les mains
- Pas de communion sur la langue
- Pas de communion sous les deux espèces en ce qui concerne l'assemblée
- En cas de concélébration, seul le président communiera à la coupe
- Lors de la vénération de la Croix (lors des funérailles ou le Vendredi Saint) pas de contact physique avec la Croix
- Pour les onctions (baptêmes, scrutins, confirmations), on peut oindre avec le Saint Chrême à main nue mais on se désinfecte obligatoirement les mains avant et après l'onction.

La Conférence des Evêques de Belgique – le 10 mars 2022

Paule Staudt-Adank

Secrétariat de Mgr Jean-Luc Hudsyn  
00 32 (0)10 235 274 - 00 32 (0)472 62 37 74

[www.bwcatho.be](http://www.bwcatho.be)